

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Band: 7 (1862)
Heft: 24

Rubrik: Nouvelles et chronique

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 09.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Adjudant,	<i>de Meuron</i> , Paul, lieutenant à l'état-major du génie, de et à Neuchâtel.
Command. de l'artillerie,	<i>Spengler</i> , Samuel, lieutenant-colonel à l'état-major d'artillerie, d'Orbe, à Cossonay.
Adjudant,	<i>Davall</i> , Alfred, capitaine à l'état-major d'artillerie, d'Orbe, à Vevey.
Commandant du parc,	<i>de Perrot</i> , Louis, capitaine à l'état-major d'artillerie, de et à Neuchâtel.
Commissaire de division,	<i>Abys</i> , Charles, major à l'état-major du commissariat, de Coire, à Berne.
Adjoints,	<i>Berard</i> , Charles, lieutenant à l'état-major du commissariat, de et à Vevey. <i>Pattani</i> , Noël, sous-lieutenant à l'état-major du commissariat, de et à Giornico.
Médecin de division,	<i>Ammann</i> , Auguste-Adrien, major à l'état-major sanitaire, d'Ermatingen, à Kreuzlingen.
Vétérinaire de division,	<i>Hilfiker</i> , Théophile, lieutenant à l'état-major sanitaire, de Safenwyl, à Aarau.

Génie.

Compagnie de sapeurs n° 2 (Zurich).

Artillerie.

Batterie de 12 liv. n° 7 (Bâle-Ville).

» 4 » » 16 (Appenzell, R.-E.)

» 6 » » 21 (Tessin).

Compagnie du parc » 37 (Lucerne).

Guides.

Demi-compagnie n° 8 (Tessin).

» » 14 » réserve.

(A suivre.)

NOUVELLES ET CHRONIQUE.

Le Conseil fédéral a adopté le projet de loi qui doit fixer sur des bases nouvelles les indemnités pour le logement des troupes. Ce projet fixe l'indemnité à 1 fr. au lieu de 60 cent., et à 1 fr. 80 cent. par cheval au lieu de 1 fr. 50 cent.

La commission permanente d'artillerie, instituée par arrêté du 22 septembre, est composée de MM. le colonel Herzog, inspecteur de l'artillerie ; colonel Hammer, instructeur-chef ; colonel Wurstemberger, administrateur du matériel ; colonel Burnand et colonel Schädler. — M. le lieutenant-colonel Bleuler est nommé chef du bureau de l'inspecteur de l'artillerie.

Fribourg. — M. Charles *Python*, d'Estavayer-le-Lac, récemment patenté médecin, a été breveté par le Conseil d'Etat aide-chirurgien de bataillon, avec grade de sous-lieutenant.

Neuchâtel. — Pendant l'année 1863, les milices de ce canton seront appelées à faire les services fédéraux suivants :

- A. ARTILLERIE : Recrues, à Bière, du 12 juillet au 22 août.
Train de parc (élite), à Bière, du 29 juin au 10 juillet.
» » (réserve), à Bière, du 22 au 27 juin.
- B. GUIDES : Compagnie n° 6, à Collombier, du 7 au 10 septembre.
» » 15 (réserve), à Collombier, le 10 septembre.
Recrues, à Collombier, du 27 juillet au 5 septembre.
- C. CARABINIERS : Recrues, à Payerne, du 31 mai au 4 juillet.
Compagnie n° 17, à Payerne, cours de répétition, du 25 juin au 4 juillet.
- D. INFANTERIE : Un bataillon réduit à 379 hommes, à l'école militaire centrale de Thoune, du 26 juin au 4 juillet.

Le règlement pour le corps de musique militaire de la Chaux-de-Fonds a été sanctionné le 5 décembre courant.

Valais. — Ont été promus au grade de :

Commandant,	MM. <i>de Torrenté</i> , Charles-Louis, de Sion (landwehr).
Major,	» <i>de Courten</i> , Frédéric, de Sierre id.
Capitaine,	» <i>Brunner</i> , Adolphe, de Loèche-les-Bains, médecin de bataillon.
»	» <i>Kaämpfen</i> , François, de Geschinen, aumônier.
»	» <i>Monnier</i> , Basile, de Grimentz.
Lieutenant,	» <i>Guntren</i> , Joseph-Antoine, de Munster.
1 ^{er} sous-lieutenant,	» <i>Clausen</i> , Félix, de Brigue.
»	» <i>Graven</i> , Jean-Baptiste, de Viège.
2 ^e »	» <i>Luy</i> , Etienne-Daniel, de Sembrancher (landwehr).
»	» <i>Gard</i> , Maurice, de St-Maurice. id.

La *Revue militaire* paraît deux fois par mois. — Prix : 6 francs par an pour toute la Suisse et 10 francs pour l'étranger. S'adresser, pour tout ce qui concerne les abonnements et l'administration, à l'imprimerie **PACHE**, à Lausanne, et à M. **TANERA**, éditeur, rue de Savoie, 12, à Paris.